



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 mars, 12, 19 et 26 avril 2021

Permis de construire / démolition

- Transformations intérieures et aménagement de 2 places de parc, parcelles 23 et 331, route de Senarclens 23
- Mise en conformité des modifications du sous-sol, aménagement et rehaussement des bâtiments, panneaux solaires et thermiques en toiture, parcelles 25A et 352B, route de Saint-Denis 14
- Pose d'un cabanon, parcelle 354, route de Saint-Denis 20
- Pose d'un panneau, parcelle 235, route de Vullierens 15

A pris acte :

- du report de la décision de fermeture des classes de Grancy de juillet 2021 à au plus tôt juillet 2023
- du résultat du contrôle de vitesse du 15.01.2021 à la route de Cottens (218 véhicules contrôlés, 5 conducteurs dénoncés)
- du résultat du contrôle de vitesse du 27.01.2021 à la route de Saint-Denis (350 véhicules contrôlés, 30 conducteurs dénoncés)
- de la date du prochain culte à Grancy fixé au Vendredi-Saint 2 avril
- de l'état de conformité de la station carburants
- du résultat du contrôle de vitesse du 10.02.2021 à la route de Cottens (345 véhicules contrôlés, 16 conducteurs dénoncés)
- de l'approbation par l'Office de la consommation du concept d'autocontrôle de la qualité de l'eau de la commune de Grancy
- du rapport de révision établi par la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne sur les comptes communaux 2020

A décidé :

- d'approuver le programme de tir 2021 de la société La Fine Douille
- de soutenir le cinéma Casino de Cossonay en offrant 100 bons de réduction de fr. 5.-
- d'adopter les comptes 2020 qui présentent un excédent de charges de frs 49'951.00 sur un total de frs 2'897'136.91
- d'autoriser la reprise des activités de la société de gym féminine sous certaines conditions et en respectant les mesures sanitaires en vigueur

A adjugé les travaux / mandats :

- ZUP La Corasse : étude d'aménagement, Dolci architectes Atelier d'architecture et d'urbanisme Sàrl, Yverdon-les-Bains
- Collège : réfection des façades nord et est de la salle villageoise, Olivier Lodari, Grancy

La Municipalité